



Réf. : C.L.23.2026

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) présente ses compliments aux États Membres et aux Membres associés et a l'honneur de les informer que des estimations comparables au niveau international concernant les grossesses, les avortements et les intentions de grossesse seront publiées début 2027.

Conformément aux normes de l'OMS applicables à la qualité des données destinées à être publiées, et avant la publication officielle des estimations susmentionnées, l'OMS consulte ses États Membres et leur demande d'examiner les estimations les concernant provenant de sources de données primaires, de répertorier des sources de données primaires qui n'auraient pas été précédemment recensées et de passer en revue les estimations nationales issues du modèle statistique appliqué aux données nationales du pays. Ces interactions avec les États Membres sont très utiles pour le traitement et la mise au point d'estimations comparables sur le plan international.

Nous informons également les États Membres qu'il est prévu de publier en 2027 des estimations comparables au niveau international concernant la sécurité des avortements.

La consultation se fera par l'intermédiaire du portail de consultation des pays mis en place par l'OMS auquel accéderont les personnes désignées comme référents.

Les États Membres sont priés de désigner un ou plusieurs référents pour les estimations des grossesses, des avortements et des intentions de grossesses. Le nom et les coordonnées de ces personnes (nom complet, fonction, affiliation et adresse électronique) doivent être communiqués dès que possible avant l'ouverture de la consultation par courrier électronique adressé à [srhr-estimates@who.int](mailto:srhr-estimates@who.int). Les référents recevront par courriel des instructions sur la procédure à suivre pour accéder au portail de consultation des pays.

Le portail de consultation des pays devrait ouvrir à compter du 22 juin 2026 et fermer huit semaines plus tard. Aucune communication après cette date ne sera prise en compte dans la publication finale des estimations concernant les pays.

L'Organisation mondiale de la Santé saisit cette occasion pour renouveler aux États Membres et aux Membres associés les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 5 juin 2026